Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_119-DE

Jouve Henri
PRESIDENT DE L AAPPMA RHÔNE CEZE
[redacted]
BAGNOLS SUR CEZE
[redacted]

Le 17/8/2026

OBJET
DEMENDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

MADAME LE MAIRE

NOUS AVONS ORGANISE LE 21 JUIN LA FETE DE LA PÊCHE A LA PASSERELLE DE CARMIGNAN DE BAGNOLS. NOUS AVONS REÇU UNE VINGTAINE D'ENFANTS DE 6 A 12 ANS A CETTE OCCATION NOUS AVONS LACHER 50Kg DE TRUITE ET OFFERT UN GOUTER ET UN LOT A TOUS LES ENFANTS NOOS AVONS ENGAGE LA SOMME DE 600 €. JE VIENS VERS VOUS SOLLICITER DE VOTRE PART UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE JE VOUS EN REMERCIE PAR AVANCE DANS L'ATIENTE DE VOTRE REPONSE NOUS VOUS PRIONS D'AGREER, MADAME LE MAIRE, L'EXPRESSION DE NOTRE CONSIDERATION DISTINGUEE

LE PRESIDENT
JOUVE HENRI